

VILLE D'UGINE (SAVOIE) DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 AVRIL 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

EN EXERCICE:

PRÉSENTS :

VOTANTS:

24 27

28

DATE DE LA **CONVOCATION:** Le 2 avril 2024

PUBLICATION SITE INTERNET: Le 15 avril 2024

Président de séance : M. Franck LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN

Etaient présents: M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, M. Michel VARRONI, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS et M. Benjamin **BONNIOT--BOUCHET**

Etaient représentées: Mme Annabelle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse BERGERET, Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à M. Franck SOUQUET-GRUMEY.

Absente: Mme Caroline BRULEY

Délibération n°31 Rapporteur: Mme Vanessa PUT DE GIULI

Objet : Partenariat Centre Equestre d'Ugine – Soutien aux activités équestres pour les scolaires

La Ville d'Ugine a sollicité les nouveaux responsables du Centre Equestre pour définir une proposition tarifaire permettant de favoriser l'accès des écoles uginoises aux activités équestres.

Vu la proposition du Centre Équestre concernant la tarification accordée aux écoles de la Ville pour les activités équestres, soit 25€TTC par écolier et par séance de 2h30 et considérant l'intérêt pédagogique et éducatif des activités équestres pour les élèves des écoles de la Ville,

Il est proposé de poursuivre la participation financière de la Ville pour soutenir ces activités dans le cadre de son budget alloué à l'éducation, à hauteur de 16€80 TTC par écolier et par séance :

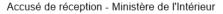
Il est à noter la participation complémentaire de la Caisse des Écoles, conformément aux orientations définies par son Conseil d'Administration, pour soutenir également financièrement ces activités dans le cadre de ses missions et sur des axes précisément définis;

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la proposition tarifaire du Centre Equestre pour les activités scolaires,
- Approuve les modalités de soutien de la Ville sur ce tarif,
- Autorise M. le Maire ou son représentant à signer les documents afférents.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire Pour le Maire, Michel Chevallier, Adjoint au Maire



073-217303031-20240408-20240408_DE31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024 Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

